

**Assemblée générale de la Banque Coop, le 25 avril 2016**  
Discours de Ralph Lewin, président du Conseil  
d'administration

Seul le discours prononcé fait foi



Chers actionnaires,  
Chers invités,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui au Centre des Congrès de Bâle pour l'Assemblée générale de la Banque Coop.

Depuis l'Assemblée générale de l'an passé, nous vous proposons le **vote en ligne**. Outre le vote par correspondance via le représentant indépendant, vous pouvez également nous faire part de vos décisions par internet jusqu'au 21 avril 2016, 24 heures.

Je me réjouis de vous voir encore si nombreux à participer à notre Assemblée générale. Votre présence témoigne d'une part de l'intérêt que vous portez à notre entreprise, et d'autre part de l'importance que vous accordez aux données personnelles, aux entretiens et aux rencontres à l'ère du numérique. En ce qui concerne l'activité bancaire aussi, nous laissons ainsi volontairement le soin à nos clients de décider de la façon dont ils souhaitent nous contacter et réaliser leurs opérations.

Avant la partie conviviale, une Assemblée générale donne la priorité aux informations sur les affaires à l'ordre du jour. En qualité de banque active au plan national, nos actionnaires sont issus de toutes les régions de Suisse. Nous avons donc décidé de proposer désormais une interprétation simultanée en français lors des exposés de l'AG – une suggestion de votre part qui avait été applaudie l'an dernier. De la même manière, la transmission de la présentation sur l'écran sera également en allemand à gauche et en français à droite. Bien que seuls quelques écouteurs soient en service aujourd'hui, je me réjouis de ce premier pas vers le bilinguisme, en attendant que cette information se répande davantage en Suisse romande.

## Rapports 2015 – en ligne et imprimés



Version abrégée  
«Aperçu de l'exercice  
2015»



Rapport de gestion 2015

fair banking  
**banque coop**

Il est essentiel que des informations claires et exactes soient fournies lors de l'AG elle-même, mais aussi dans les documents envoyés au préalable. C'est pourquoi la convocation à l'AG que vous avez reçue était pour la première fois accompagnée d'une version abrégée du rapport de gestion «Aperçu de l'exercice 2015». Celle-ci est disponible en version papier et en ligne, dans les trois langues nationales, c'est-à-dire en allemand, français et italien. Elle condense sur quelques pages les principales informations de manière claire et agréable.

En revanche, le rapport de gestion de 100 pages détaillé, et par nature très technique, n'est disponible qu'en ligne et uniquement en allemand.

## Brochure d'image: «La Banque Coop se présente»



Cette année, nous avons proposé une nouveauté: la brochure illustrée trilingue «La Banque Coop se présente», que vous avez également reçue avec votre convocation. Vous pouvez y découvrir les prestations de notre banque en suivant une journée complète du matin au soir au sein de la Banque Coop. Des collaborateurs y sont présentés dans leur cadre professionnel et privé. Si vous avez eu le temps de feuilleter la brochure, vous avez peut-être remarqué que nos collègues travaillent avec un engagement et un plaisir manifestes. Si certains produits bancaires peuvent être remplacés, nos collaborateurs et leurs capacités représentent en revanche de précieux atouts. Cela se reflète particulièrement dans le climat de coopération qui règne au sein de notre entreprise à taille humaine et dont nous sommes très fiers.

## La nouvelle Direction générale



**Hanspeter Ackermann**  
Président de la Direction  
générale et responsable du  
département Présidence

**Sandra Lienhart**  
Vice-présidente de la  
Direction générale et  
responsable du  
département Distribution

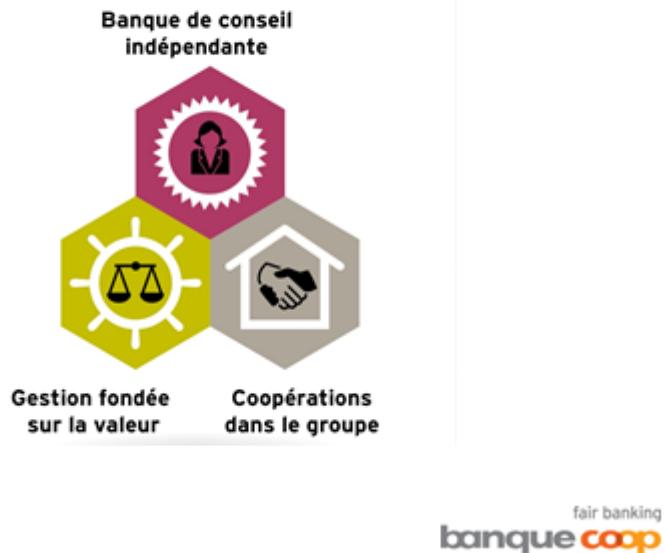
**René Saluz**  
Membre de la Direction  
générale et responsable du  
département Finances et  
risques

fair banking  
**banque coop**

Notre nouvelle direction composée de trois membres garde elle aussi une dimension humaine: formée en mai 2015 par Hanspeter Ackermann, Sandra Lienhart et René Saluz, elle a su faire ses preuves depuis lors.

Comme vous le savez tous, le secteur bancaire et financier est en mutation constante au niveau national et international depuis la crise financière de 2008. Les dispositions réglementaires ne cessent de s'étoffer à tous les égards, les évolutions techniques nécessitent des adaptations permanentes et les clients se montrent de plus en plus exigeants. Nous tenons compte de ces paramètres au quotidien. Afin de les gérer au mieux, il convient cependant d'adopter une stratégie dont les éléments de base ne changent heureusement pas constamment, mais qui nous indique, à nous comme aux détenteurs de capitaux – c'est-à-dire vous – la direction à suivre.

## Stratégie du groupe: trois piliers



Avec notre **stratégie**, nous entendons tenir régulièrement compte de l'évolution des conditions-cadres économiques et réglementaires en mutation. Nous souhaitons être un partenaire fiable pour nos clients, qui leur fournit des produits et des services de première qualité à des conditions équitables. En tant qu'entreprise, nous aspirons à une gestion des affaires performante et durable.

Notre stratégie se compose des trois piliers que nous avons définis il y a trois ans:

- Banque de conseil indépendante
- Gestion fondée sur la valeur
- Coopération au sein du groupe

Si vous m'avez déjà entendu prononcer ces mots, il est possible que vous trouviez cela rébarbatif – mais voyez-y la preuve que nous mettons en œuvre notre stratégie de façon cohérente, étape par étape. Notre nouveau président de la Direction générale, Hanspeter Ackermann, vous expliquera plus en détail la façon dont nous améliorons constamment le suivi de nos clients, et dont nous nous démarquons des banques concurrentes en tant que banque de conseil indépendante. Quant à moi, je souhaiterais aborder plus précisément la gestion axée sur la valeur et la coopération au sein du groupe.

## Stratégie du groupe: trois piliers

### Gestion fondée sur la valeur



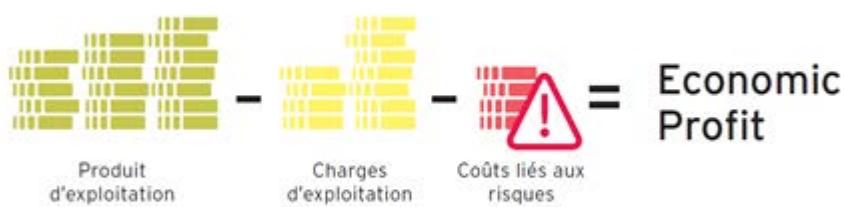
fair banking  
**banque coop**

Par le passé, le secteur financier accordait souvent la priorité aux objectifs de volume et de rendement, et insuffisamment aux risques. Or les clients et les actionnaires exigent désormais, à juste titre, des opérations plus durables et mieux inscrites sur le long terme. C'est la raison pour laquelle notre stratégie comprend l'introduction de l'Economic Profit (EP) en tant que référence de gestion. En 2015, nous avons créé toutes les conditions nécessaires à ce projet et avons introduit ce nouvel outil de gestion cette année. Le moment est donc idéal pour vous remémorer le contexte. Pour ce faire, nous allons maintenant vous projeter un petit film.

## Vidéo de l'Economic Profit

fair banking  
**banque coop**

Une gestion fondée sur la valeur signifie évaluer et tenir compte des risques

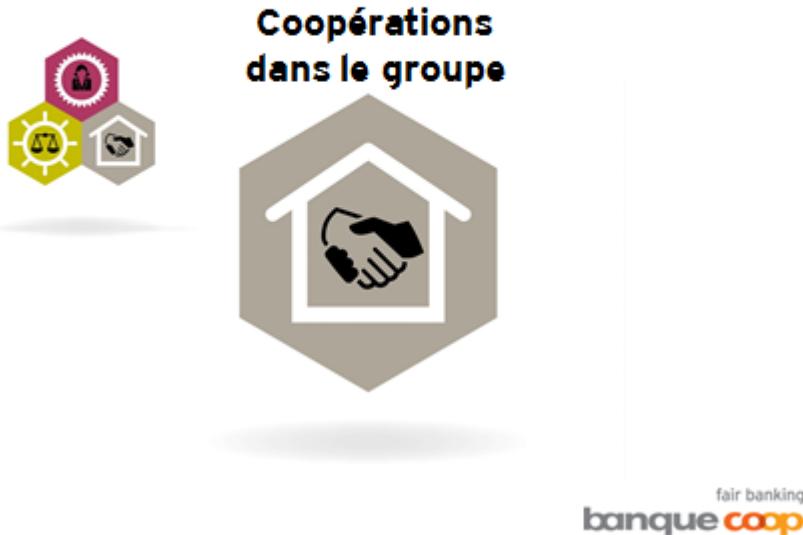


fair banking  
**banque coop**

L'introduction de l'Economic Profit a d'importantes répercussions: de la définition du système d'objectifs financiers à la planification en passant par le reporting, tout sera désormais axé sur la nouvelle référence.

Qu'est-ce que cela implique dans la pratique? Les opérations fortement risquées ne sont généralement plus rentables. A l'avenir, la pensée entrepreneuriale et les décisions visant à créer un rapport risque/rendement équilibré seront récompensées – et permettront ainsi de créer une valeur durable pour les clients et pour vous, chers actionnaires.

## Stratégie du groupe: trois piliers



Depuis l'adoption de notre stratégie, nos **processus et structures** ont fait l'objet d'un contrôle et d'une adaptation progressive. Nous avons examiné tous les domaines afin de déterminer dans lesquels il était judicieux de centraliser la collaboration au sein du groupe et de la rendre plus efficace. En exploitant les synergies et en uniformisant les processus, nous réduisons à long terme les coûts aussi bien pour la Banque Coop que pour notre maison mère. Ensemble, nous répondons nettement mieux aux importantes exigences technologiques et réglementaires que si chaque banque devait les mettre en œuvre seule.

En mai 2015, nous avons de nouveau franchi une nouvelle étape globale – dans l'objectif de permettre à la Banque Coop de **se concentrer davantage sur ses activités de distribution.**

Toutes les activités clientèle de la banque ont été réunies au sein d'un département, dont la direction est depuis assurée par Sandra Lienhart.

Par ailleurs, différents services relevant de domaines qui ne sont pas dédiés à la distribution ont été centralisés au sein du groupe. Dans le cadre de ces modifications, quelque 50 collaborateurs de la Banque Coop ont rejoint la BKB. Il faudra encore patienter quelques temps avant de pouvoir constater les avantages économiques concrets de ces mesures.

## Positionnement indépendant sur le marché



fair banking  
**banque coop**

En ce qui concerne les clients, la BKB et la Banque Coop souhaitent **se positionner indépendamment l'une de l'autre** sur le marché. C'est pourquoi les fonctions marketing du Centre de compétences Marketing (CC Marketing), actif à l'échelle du groupe, ont été décentralisées et placées sous la responsabilité des deux banques.

## Commercialisation active et autonome



fair banking  
**banque coop**

Hanspeter Ackermann reprend ainsi directement les rênes des activités touchant à la **commercialisation active et autonome** ainsi qu'au positionnement de la Banque Coop en tant que banque de conseil indépendante.

J'en arrive maintenant à une brève **rétrospective de l'exercice écoulé**.

L'environnement en mutation constante que nous avons déjà évoqué, et dans lequel évoluent actuellement toutes les banques suisses, a également eu des répercussions concrètes au cours de l'exercice sous revue, comme nous le révérons dans nos comptes annuels. Les prescriptions comptables pour les banques mais aussi la législation sur les instituts financiers ont été modifiées et sont entrées en vigueur pour la première fois dans le cadre des comptes annuels 2015.

## Ajustement des prescriptions comptables pour les banques

Jusqu'à présent	Désormais
+ Produit des intérêts - Charges d'intérêts = <b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	+ Produit des intérêts - Charges d'intérêts = <b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b> - Correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes = <b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>
+ Résultat des opérations de commissions + Résultat des opérations de négoce + Autres résultats ordinaires = <b>Produit d'exploitation</b>	+ Résultat des opérations de commissions + Résultat des opérations de négoce + Autres résultats ordinaires = <b>Produit d'exploitation</b>
- Charges d'exploitation = <b>Bénéfice brut</b>	- Charges d'exploitation - Correctifs de valeur, amortissements, provisions et pertes = <b>Résultat opérationnel</b>

Un changement majeur affecte les opérations d'intérêts, qui seront désormais rapportées en résultat brut et en résultat net. Ce dernier tient également compte des corrections de valeur prévisionnelles effectuées par la banque afin de couvrir le risque qu'un emprunteur ne puisse pas rembourser tout ou partie des prêts qu'elle lui a octroyés, ainsi que d'autres pertes éventuelles dans les opérations de crédit.

Cette nouveauté concernant les opérations d'intérêts a donné lieu, en allemand, à une nouvelle désignation de la somme de tous les postes de revenus et du produit d'exploitation.

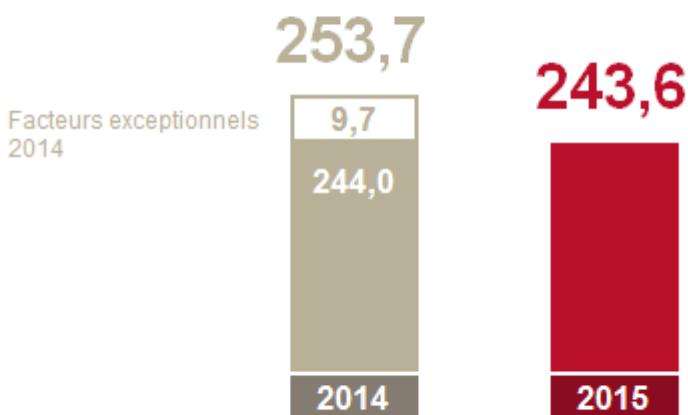
Il faudra également s'habituer à la modification suivante: le bénéfice brut en tant que première valeur, qui comprend les revenus et les charges, a été supprimé suite aux nouvelles dispositions. Quant au résultat d'exploitation qui englobe également maintenant tous les amortissements, les corrections de valeur, les provisions et les pertes, il s'appelle désormais **«résultat opérationnel»**.

Toutefois, les changements ne concernent pas que les termes et la structure du compte de résultat. Les chiffres issus des précédents rapports de gestion ne sont plus comparables aux chiffres actuels. Afin de pouvoir tout de même les comparer, nous avons révisé les chiffres de l'année 2014 et les avons rapportés conformément aux nouvelles dispositions. Le bouclement de l'exercice 2015 de la Banque Coop est toujours présenté sous forme de bouclement individuel selon le principe de l'image fidèle (True and Fair View), des réserves pour risques bancaires généraux pouvant désormais également être constituées.

Après cette parenthèse sur l'établissement des comptes et les nouveaux termes auxquels nous devons tous nous faire, voici les chiffres en bref:

## Produit d'exploitation stable au niveau opérationnel

Mio CHF



Le **produit d'exploitation** 2015 s'élève à 243,6 millions de francs suisses. Par rapport à **l'année précédente**, il faut tenir compte de **deux facteurs exceptionnels positifs** des dissolutions des corrections de valeur pour risques de défaillance.

- **Premièrement**, un engagement de crédit a été racheté par un concurrent au cours de l'exercice 2014. Nous avons ainsi pu dissoudre les corrections de valeur que nous avons déjà réalisées pour risques de défaillance d'un montant de 6,2 millions de francs sur cet engagement.

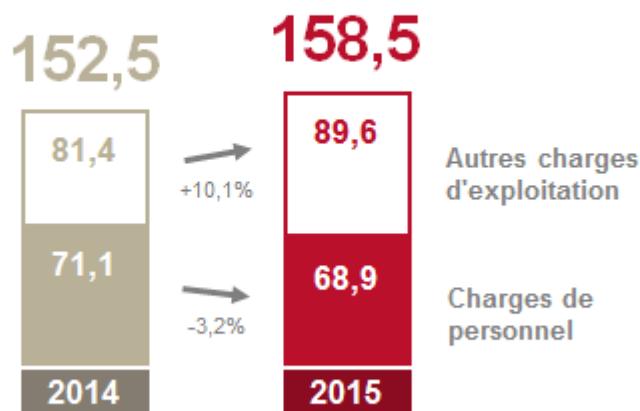
- **Deuxièmement**, nous avons adapté fin 2014 la pratique des corrections de valeur en renonçant totalement aux corrections de valeur forfaitaires.  
Une correction de valeur forfaitaire d'un montant de 3,5 millions de francs suisses a ainsi pu être dissoute en 2014.

Le bouclement de l'exercice écoulé a donc été plus élevé en raison de ces facteurs exceptionnels. Si l'on exclut ces derniers, le produit d'exploitation adapté s'élève à 244,0 millions de francs suisses pour 2014. **D'un point de vue opérationnel, le produit d'exploitation reste donc quasiment inchangé.**

Notre stabilité opérationnelle se base sur la grande confiance de nos clients et sur l'engagement marqué de tous les **collaborateurs** de la Banque Coop. Je souhaiterais une nouvelle fois les remercier chaleureusement.

## L'évolution des coûts reflète la mise en œuvre de la stratégie

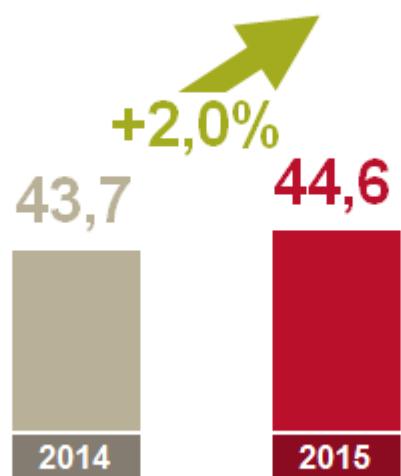
Mio CHF



En raison de l'adaptation de la structure organisationnelle que nous avons déjà évoquée et du transfert consécutif de 50 collaborateurs à la maison mère, les **charges de personnel** ont **diminué** au cours de l'année sous revue. A l'inverse, les **autres charges d'exploitation ont augmenté** en raison du paiement interne des services à la maison mère. Pendant cette année, nous avons en outre continué d'**investir dans l'avenir de la banque**, ce qui a entraîné des charges d'exploitation supplémentaires. Hanspeter Ackermann y reviendra par la suite.

## Bénéfice de l'exercice 2015 (True and Fair View)

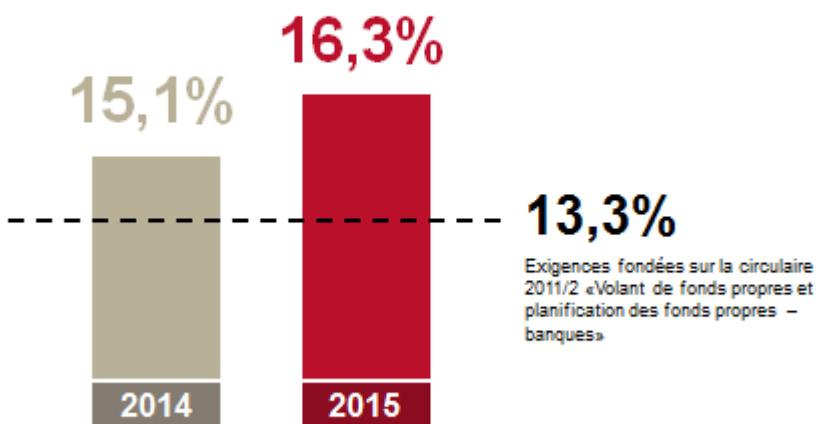
Mio CHF



fair banking  
banque coop

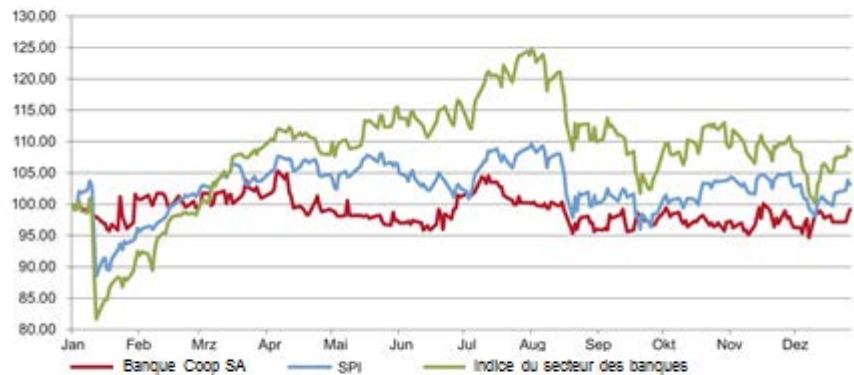
En fin de compte, on observe une hausse de 2% du **bénéfice de l'exercice**, qui s'élève à 44,6 millions de francs suisses.

## Total capital ratio fonds propres



Les fonds propres ont à nouveau pu être étoffés au cours de l'exercice 2015, de sorte que la Banque Coop dispose d'une solide **dotation en fonds propres**. Le ratio de fonds propres total selon Bâle III – rapport entre les fonds propres éligibles et les actifs pondérés en fonction des risques – s'élevait à 16,3% fin 2015, soit un niveau nettement supérieur à celui de l'année précédente. Nous dépassons donc également les exigences de la FINMA concernant notre dotation en fonds propres.

## Performance de l'action Banque Coop (2015)



Banque Coop: -0,8%    SPI: +3,1%    Indice du secteur des banques: +8,6%

fair banking  
banque coop

Le cours de l'**action Banque Coop** a nettement moins fluctué que celui des autres actions de l'indice du secteur bancaire ou du SPI en **2015**. Ceci vaut aussi bien pour la chute des cours des actions suite à la décision de la Banque nationale en janvier 2015 que pour l'envolée temporaire au cours de l'été. A la fin de l'année, la valeur de l'action Banque Coop était quasiment égale à celle du début d'année. Le cours de l'action reflète ainsi la stabilité du résultat financier opérationnel de la banque.

## Politique durable en matière de dividende

Dividende brut par action en CHF



fair banking  
banque coop

Le solide résultat annuel nous permet de poursuivre notre **politique de dividendes durable**. Au deuxième point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration vous propose un **dividende inchangé d'un montant de 1,80 franc suisse brut par action**. La distribution sera intégralement issue du bénéfice de l'exercice de 2015. Le rendement du dividende s'élève à environ 4,3%.

Je termine ainsi mon aperçu de l'exercice.

# Merci beaucoup.



Chers actionnaires,

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite vous **remercier chaleureusement** pour la confiance que vous nous accordez.

Grâce à votre participation, vous contribuez à la solidité de l'assise financière de la Banque Coop.

Nous arrivons désormais à la partie ordinaire de notre Assemblée générale, que je vais animer depuis l'estrade.

Tout d'abord, je souhaiterais vous présenter mes collègues. A mes côtés sur l'estrade se trouvent Andreas Sturm, vice-président du Conseil d'administration, Hanspeter Ackermann, président de la Direction générale, et Brigitte Matti, responsable Secrétariat général et secrétaire du Conseil d'administration.

Comme à l'accoutumée, un **guichet pour les interventions orales** est installé à ma droite, à côté de l'estrade. Les actionnaires qui souhaitent prendre la parole sur un point à l'ordre du jour sont priés de s'inscrire à ce guichet. Vous pourrez ensuite prendre place devant, sur les fauteuils réservés, afin d'accéder rapidement au pupitre par la suite. Vous pouvez bien entendu vous exprimer aussi de façon spontanée sur un point de l'ordre du jour.

Afin que les scrutateurs sachent en permanence combien d'actions sont représentées dans la salle, je vous prie, chers actionnaires, de bien vouloir utiliser uniquement la sortie du milieu au fond de la salle **pendant l'Assemblée**. Veuillez noter que vous devrez présenter votre carte de vote en quittant et en retournant dans la salle.